Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 26 (1946)

Heft: 3

Register: Agenda fiduciaire : tableau des déclarations à souscrire et formalités à

accomplir en avril 1946

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

AGENDA FIDUCIAIRE

Tableau des déclarations à souscrire et formalités à accomplir en Ayril 1946

DATES	déclarations ou formalités mensuelles	SERVICE COMPÉTENT
	Assurances sociales et contribution spéciale : Déclaration et paiement.	Service régional des assurances sociales
Du ler au 10 avril	Allocations fàmiliales : Déclaration.	Caisse de compensation pour les allocations familiales
	Pour les loueurs de bureaux meublés : Déclaration et versement.	Perception
	Pour les banquiers et courtiers : Déclaration des coupons et valeurs mobilières étrangères.	Bureau de l'enregistrement
	Pour les banquiers et sociétés anonymes : Envoi des relevés pour les coupons payés au cours du mois précédent.	Direction des contributions directes
	Déclaration par les agents de change et les banquiers et toutes personnes ou sociétés recevant habituellement en dépôt des valeurs mobilières des ouvertures et fermetures de comptes effectués durant le mois précédent.	Direction des contributions directes
	Paiement par les afficheurs des droits dus au trésor pour le trimestre p récédent.	Bureau de l'enregistrement
Du l ^{er} au 15 avril	Rémunérations reçues de l'étranger : Versement de l'impôt. Revenus non commerciaux servis à des personnes domiciliées à l'étranger : Versement de l'impôt. Salaires, pensions et rentes viagères : Versement des retenues.	Perception
	Dépôt des déclarations pour l'impôt de solidarité nationale.	Bureau de l'enregistrement. Pour Paris, 9, place St- Sulpice
Du 10 au 15 et du 25 au 30	Pour les banquiers escompteurs agents de change : Impôt sur les opérations de Bourse.	Bureau de l'enregistrement
Du ler au 20 avril	Droits de timbre sur quittances : Versement sur état.	Bureau de l'enregistrement
	Déclaration pour la liquidation des taxes dues par les sociétés.	Bureau de l'enregistrement
Du l ^{er} au 30 avril	Contributions directes mises en recouvrement les mois précédents : Paiement de la mensualité exigible.	Perception
	Taxes: unique à la production; sur le chiffre d'affaires; sur les transactions locales; sur les charbons.	Contributions indirectes (service du chiffre d'affaires)

Communiqué par la Société fiduciaire juridique et fiscale, 51, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris-9º